



Compte-rendu réunion du C.A du 16 février 20224

Présents : Roland Cognard, Michel Aufranc, Roland Basseuil, Robert Boisson, Nelly Bourdillon, Mireille Buteau, Michel Chavant, Yves Chotard, Bruno Fichet, Marcel Gautheron, Hélène Mazuir, Georges Ray, Bernard Rotat, Roland Simonet, Denise Taboulot, Suzette Talmot, Chantal Terrier, Jacques Vérot

Absents excusés : Marie-Noëlle Bachelet, Michel Desmures, Bernard Guittat, Marie-Andrée Labrosse

Invités : Madame Geneviève Peulet président du club de Chauffailles, Madame Jocelyne Villermet présidente du club de Crêches sur Saône, Monsieur François Dupont responsable chargé d'affaires collectivités de Groupama

9 heures 10 le président ouvre la séance

Le président remercie les invités pour leur présence, puis nous informe de la lettre de démission de Marie-Andrée Labrosse pour raison de santé dans son entourage proche. Cette démission a été acceptée avec regret, nous la remercions pour son investissement et sa grande gentillesse.

◆ **Approbation du P.V. du C.A du 8 décembre 2023**

Approuvé à l'unanimité

◆ **Adhésions 2023 et 2024**

Marcel nous informe de la bonne santé de notre association suite à une forte hausse des adhésions en 2023 par rapport à 2022.

En fin d'année, l'imprimante ayant décidé d'une retraite définitive, malgré l'achat rapide d'une nouvelle, un retard pour l'envoi des nouvelles cartes a été constaté par nos adhérents, grâce à l'investissement de notre 'imprimeur' Yves ce désagrément a été rapidement résolu. Merci Yves Les demandes d'adhésions pour 2024 sont aussi en progression, nous nous en réjouissons.

Pour éviter des retours, des informations non reçus, nous demandons aux présidents des clubs de bien vouloir nous renvoyer : adresse mail, numéro de téléphone, président et secrétaire merci à tous.

◆ **Budget 2023, budget prévisionnel 2024**

Marcel nous distribue une feuille de compte de résultat de 2022 et 2023, nous répondons tous favorablement pour cette présentation qui sera présentée lors de notre prochaine A G après vérification par les commissaires aux comptes.

◆ **Solidarité Madagascar**

Robert Boisson propose une présentation lors de L'A G afin de nous informer sur les actions menées sur le sol de Madagascar qui sont centrées essentiellement sur la scolarité des enfants. Une aide de 0,10 c par adhérent prélevée sur le montant des cotisations sera également soumis à validation pour l'A G.

◆ Voyages

Le séjour à Najac

la deuxième participation d'un montant de 200€ sera demandée pour fin mars, suivront les détails pour les horaires et lieux de départ.

La croisière sur la Seine

A ce jour il reste 3 cabines (6 places)

Les retrouvailles à Bourg en Bresse

Vous pouvez encore vous inscrire

◆ Prévisions voyages et sorties 2025

Le président demande à tous de réfléchir sur d'éventuelles propositions pour 2025

◆ Activités diverses

Concours de pétanque

Le 26 juin 2024 à Ozolles Bernard en charge de l'organisation accompagné de Michel et Bruno se sont déjà bien investis les préparatifs sont bien avancés.

Concours dictées

Les personnes qualifiées lors de la dictée cantonale pour la dictée départementale au siège de Groupama seront bientôt convoquées.

Concours de connaissances

Les membres de la commission se sont réunis pour la correction des 25 questionnaires reçus

Les résultats sont

- Club de Verosvres 46 points
- Club de Pierreclos 45 points
- Club de St Pierre Le Vieux 45 points
- Club de Boyer 45 points
- Club de Changy 45 points

◆ Préparation du thé dansant du 12 mars à Cluny

Un petit groupe se retrouvera pour la mise en place des tables vers 10 heures, Chantal organise le goûter, Hélène pour la présentation des tables (nappes, serviettes, verres) pour les entrées au prix très attractifs de 5 euros une personne toute désignée Marcel notre trésorier.

Le bar sera tenu par le club de Cluny.

◆ Préparation de notre A G le 9 avril 2024 à Branges

Michel ayant la charge de l'organisation nous donne le résultat du petit sondage pour le choix du repas selon une liste de plats proposés par le traiteur Balon de Salornay sur Guye

- Apéritif

- Entrée

Tourte de canard au foie gras, salade gourmande

- Trou Bourguignon

- Plat chaud et légumes

Suprême de poulet de Bresse sauce vin jaune

Gratin de cardons, écrasé de pomme de terre aux herbes fraîches

- Fromage

Fromage blanc ou plateau

- Dessert

Assiette gourmande

Vin blanc, vin rouge,

Eau plate ou gazeuse

Café

Le prix demandé : 25 euros par personnes,

Victime de notre succès pour cette journée information-détente nous demandons l'inscription de 4 personnes maximum par club

L'après-midi nous proposons un spectacle assuré par l'imitateur Henri Giraud sosie de Coluche.

Vers 11 heures 15, intervention de Monsieur Dupont pour un échange sur quelques points importants niveau assurance

Suite demande du référent Groupama n'ayant pas de retour après déclaration d'un sinistre il est important de nous faire connaître votre sinistre pour le suivi et attribution d'un éventuel remboursement ;

Déclaration voyage à faire 7 jours avant la date du départ avec liste des personnes dès une nuitée.

Le contrat Arcange:participation obligatoire de 1,5 % du montant du voyage.

Assistance auprès du voyageur ou Groupama à choisir après étude entre les 2 contrats

12 heures 30 le président clôt la séance

Le président départemental
Roland COGNARD



La secrétaire
Hélène MAZUIR

